

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25

Présents : 20

Nombre de suffrages : 24

Date de convocation
20/03/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././...

et publication du :

...././...

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

Procuration(s) :

M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. BERNARD Ludovic, Mme RAVAUD Céline donne pouvoir à Mme ROCHAIS Marie-Odile, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs

Etai(ent) excusé(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme RAVAUD Céline, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SCHMUTZ Alain

Numéro interne de l'acte : D29_03_2025

Objet : Demande de subvention au titre des amendes de police

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement de sécurité prévu dans la rue du Père Dalin sur la commune déléguée de La Flocellière

Il indique que ce type d'aménagement peut faire l'objet d'une subvention au titre des amendes de police.

Il présente le plan de financement du projet :

- Amendes de police : 20 000 €
- Autofinancement : 52 200 €
- Total : 72 200 €

Il propose au conseil municipal d'approuver le projet d'aménagement, son plan de financement et de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police et à signer toute pièce relative au dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés approuve cette proposition.

Vote : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Alain SCHMUTZ



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

